

Table des matières

1. Bilan 2005	24 juin
2. Une rentrée écolo!	12 août
3. Jeter ou passer au suivant... là est la question!	26 août
4. La déchetterie	16 septembre
5. BFI Environnement : au service des citoyens et de l'environnement	30 septembre
6. Prédateurs du ciel	30 septembre
7. Préparons le futur : pensons 3RVE	14 octobre
8. La collecte à trois voies	11 novembre
9. Nettoyage écolo!	25 novembre
10. 10 \$ pour réduire l'enfouissement	2 décembre
11. Je rêve à un Noël vert	16 décembre

BFI Environnement

Soucieux des gens et de l'environnement



juin 2006

Déterminée à s'améliorer constamment, BFI Environnement met l'énergie pour bien comprendre les préoccupations des citoyens qu'elle dessert, tant par son service de collecte de déchets et de matières recyclables et compostables que par son lieu d'enfouissement sanitaire.

Au début du mois de mai, une série de onze mesures d'atténuation complémentaires ont été annoncées visant à améliorer les opérations du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie. Celles-ci comprennent des suivis et des actions concernant les odeurs, la présence des goélands et le contrôle du bruit. Entre autres :

- ▶ des échantillonnages additionnels et plus fréquents, incluant l'installation d'instruments automatiques mobiles et permanents, permettant la mesure du méthane et du sulfure d'hydrogène en continu;
- ▶ des actions pour atténuer les odeurs potentielles et l'impact sonore;
- ▶ un contrôle accru sur la population de goélands, particulièrement entre mars et décembre.

Par ailleurs, les nombreuses expertises de BFI ont toujours montré que l'exploitation du site n'avait aucun effet sur les eaux souterraines avoisinantes. Pour plus de certitude, l'entreprise confiera à des chercheurs universitaires québécois indépendants la mission de vérifier les résultats de ces études. De plus, l'entreprise réitère son engagement à supporter le comité

Avec la construction prochaine d'un centre de compostage et d'un centre de tri de matières résiduelles, le lieu d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie deviendra véritablement un centre environnemental régional.

de vigilance et le comité des citoyens sur les odeurs, et compte sur ces comités pour développer un dialogue constructif et améliorer ses relations de bon voisinage.

Ces mesures ont été préparées dans le cadre d'une exigence gouvernementale, mais certainement influencées par les demandes des citoyens, au cours des audiences publiques du BAPE et lors de diverses rencontres. « Nous souhaitons aller plus loin que ce qui est demandé par le Ministère de l'Environnement, en respectant scrupuleusement les lois et règlements qui régissent notre industrie », a expliqué le vice-président de BFI, M. Yves Normandin. « Le site existe depuis 1968 et BFI l'a acheté en 1985. L'entreprise a pris un dépotoir et l'a transformé en un lieu



Vue aérienne du lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie.

d'enfouissement sanitaire. Nous avons été parmi les pionniers avec l'implantation d'un système de captage et de traitement du lixiviat (eaux de filtration des déchets), de captage des biogaz (gaz d'enfouissement) et une centrale électrique pour valoriser ceux-ci. »

Prévention des odeurs

D'abord, il est intéressant de noter que l'humain possède un millier de gènes servant à l'odorat. Pas surprenant qu'on ait le nez si fin! Il est aussi reconnu que le seuil de discernement d'une odeur varie d'une personne à l'autre. Pour obtenir des données plus fiables qu'avec le nez humain, BFI a donc choisi d'installer des nez électroniques, qui fonctionneront en continu, permettant de valider les mesures d'atténuation.

Un lieu d'enfouissement sanitaire, c'est vivant. Un peu comme un estomac, il digère les matières résiduelles. Ceci produit des biogaz, une forme de gaz naturel. Avec le temps, le recouvrement des déchets pourrait les laisser s'échapper... mais ils sont aspirés par un système de captage. Par ailleurs, les déchets apportés au site peuvent aussi dégager des odeurs lors de leur déchargement, c'est pourquoi BFI répand un agent neutralisant.

Parce que BFI croit au bon voisinage, l'entreprise a demandé la collaboration de la population vivant à proximité du lieu d'enfouissement sanitaire. Les membres du comité de suivi des odeurs ont reçu une formation spécialisée et sont en mesure de mieux discerner les odeurs. Comme un œnologue reconnaîtra un grand vin au nez, ces citoyens peuvent collaborer au bon fonctionnement du site – pour assurer la quiétude de tous!

Les biogaz et leur valorisation



Des nez électroniques fonctionneront en continu.

Depuis 1996, le lieu d'enfouissement sanitaire de BFI à Lachenaie est équipé d'une centrale électrique produisant annuellement quatre mégawatts d'électricité, soit suffisamment pour alimenter 2 500 résidences. Les biogaz formés d'émanations provenant des déchets en décomposition n'apparaissent qu'environ un an après leur enfouissement. BFI installe des capteurs, plus de 200 au total, qui aspirent ces gaz vers la centrale électrique et les torchères à flamme invisible.

En 2005, près de 25 000 mesures de méthane ont été prises à la surface du site lors de suivis trimestriels et seulement 0,2 % ont démontré un dépassement de la norme de 500 parties par million (ppm). Ces points de dépassement ont été identifiés et corrigés avec diligence. Un suivi mensuel sera désormais effectué, ce qui permettra de resserrer encore davantage ce contrôle. ▶

La concentration moyenne de méthane à la surface du site en 2005 a été de 18 ppm. Des torchères détruisent 99,9 % du méthane inutilisé à la centrale électrique, ce qui équivaut à retirer 660 000 voitures de la circulation, en gaz à effet de serre. Dix détecteurs de pression seront ajoutés au réseau de captage afin d'éviter les pertes dans le transport du méthane. La concentration de méthane dans l'air est ainsi maintenue à 2,5 ppm en moyenne annuelle, alors que la norme (seuil d'intervention) est de 56 ppm.

Effarouchement des goélands



Quatre buses et un faucon chassent chaque jour les goélands hors du site, de mars à décembre.

En les éloignant de leur alimentation, le fauconnier vise à limiter la population de goélands fréquentant le site.

Une équipe de fauconniers est présente sur le site tous les jours, du lever au coucher du soleil, entre mars et décembre. Les oiseaux de proie font bien leur travail, car on ne compte presque plus de goélands aux alentours du lieu d'enfouissement sanitaire. Les quatre buses et le faucon employés par le fauconnier, conjointement avec d'autres techniques d'effarouchement, chassent les goélands hors du site.

Promoteur du développement durable

BFI Environnement est un ardent promoteur du développement durable. Avec la construction prochaine d'un centre de compostage et d'un centre de tri de matières résiduelles, le lieu d'enfouissement sanitaire de Lachenaie deviendra véritablement un centre environnemental régional.

Le développement durable permet, selon la définition tirée du rapport Brundtland, de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Le programme Mobius de BFI Environnement est le meilleur outil en ce sens. Destiné à sensibiliser les 60 000 visiteurs du site, de tous âges, aux 3RVE (réduction, réutilisation, récupération, valorisation et finalement élimination sécuritaire des matières résiduelles), le programme fait de plus découvrir les méthodes à la fine pointe de la technologie utilisées par BFI et d'autres sites du genre, pour réduire les impacts de l'enfouissement sur l'environnement. En apprenant les bénéfices du compostage et du recyclage, les 170 000 participants au programme depuis sa création qui



Les 60 000 visiteurs du programme Mobius apprennent les solutions des 3RVE.

mettront ces méthodes en pratique contribueront aux efforts demandés à la population par le gouvernement pour détourner jusqu'à 65 % des matières résiduelles allant actuellement à l'enfouissement. De plus, étant donné que le gouvernement impose, à compter du 23 juin prochain, une nouvelle redevance de 10 \$ par tonne de matières éliminées, la promotion du compostage et du recyclage grâce au programme Mobius assure aux



La centrale électrique reçoit les biogaz captés sur le site, produisant de ce fait quatre mégawatts d'électricité annuellement.

citoyens que leur compte de taxes n'augmentera pas trop!

Le développement durable, dans la vision de BFI Environnement, comprend enfin la protection de tous, autant les citoyens qu'elle dessert que ses employés. « Comme toujours, BFI Environnement est fier d'être à l'écoute des besoins des citoyens et de son personnel. À cette fin, nous intensifierons nos interventions pour mieux communiquer avec nos voisins et notre équipe, pour le bénéfice de tous », a conclu M. Normandin. ■

Tableau sommaire 2005

En 2005 :

- Plus de 25 000 mesures du méthane à la surface du site.
- Seulement 0,2 % dépassent la norme de 500 ppm – correction diligente.
- Concentration moyenne du méthane à la surface du site : 18 ppm - la norme étant de 500 ppm.
- Méthane capté et détruit à 99,9 % par des torchères.
- Concentration moyenne de méthane dans l'air de 2,5 ppm – la norme (seuil d'intervention) est de 56 ppm.

En 2006 :

- Échantillonnages additionnels et plus fréquents.
- Actions pour atténuer les inconvénients potentiels.
- Contrôle accru sur la population de goélands.

ppm : mesure de concentration exprimée en parties par million.

Chronique environnementale



Usine de triage Lachenaie Itée

Une rentrée écolo!

Le retour à l'école signifie pour plusieurs familles des achats coûteux de vêtements et de matériel scolaire. Qui dit consommation dit par ailleurs un potentiel de matières résiduelles : emballage, sacs de plastique des magasins, objets usagés à remplacer, etc. Pourquoi ne pas briser ce cercle de déchets et prévoir une rentrée écologique?



Les achats scolaires

Tout d'abord, lors des séances de magasinage, pensez à vous servir d'un sac réutilisable. S'il est d'une couleur unie, ce sac pourrait même être décoré par les enfants (un beau projet de jour de pluie). Mais avant tout, faites le tri, à la maison, des fournitures usagées de la précédente année scolaire qui pourraient être réutili-

sées : sac à dos ou sac d'école, étui à crayons, cartables, bâton de colle, crayons de couleur... Les articles scolaires achetés durant les soldes du mois d'août seront remis aux enfants lorsque ce sera nécessaire, comme par exemple la colle ou la gomme à effacer. Vous pouvez aussi vous tourner vers les friperies commerciales ainsi que celles organisées par les écoles, entre parents, et les librairies pour trouver vêtements et livres usagés. Puis le sac à dos de l'année dernière, même s'il est un peu abîmé, peut facilement être remis à neuf par un bon cordonnier.

Ensuite, choisissez des articles qui ont une grande durabilité - et ce, même si ce n'est pas le modèle dicté par l'école. La plupart des commissions scolaires acceptent en effet les substitutions, il s'agit simplement de vérifier. Enfin, n'oubliez pas de sensibiliser les enfants aux bris et pertes inutiles...

Boîte à lunch « zéro déchet »

Un lunch consommé à l'école tous les midis peut générer d'importantes quantités de déchets, d'autant que, si le recyclage est parfois bien implanté dans les classes, ça n'est pas garanti à la cafétéria.

Pour limiter les déchets :

- ▶ Achetez un beau sac à lunch réutilisable au lieu des petits sacs de papier brun. Choisissez un modèle isolé et lavable en cas de dégât. Un look plus neutre peut être personnalisé avec des crayons à tissu.
- ▶ Remplacez la « boîte de jus » par un contenant en plastique lavable et réutilisable. Le jus ou le lait dans ce contenant, placé au congélateur la veille, fera office de refroidisseur pour le reste du lunch.
- ▶ Réutilisez des plats de plastique pour contenir le repas. Si vous devez absolument utiliser un sac de plastique (par manque de place, par exemple), choisissez une marque plus résistante et qui pourra être bien rincée et réutilisée quelques fois.
- ▶ Les matières résiduelles recyclables et les restes de nourriture pourront être rapportés à la maison pour être placés dans le bac de recyclage ou dans le compost maison.
- ▶ Au lieu de jeter chaque jour une cuillère de plastique, rendez-vous dans un magasin de plein air et procurez-vous un ensemble de couverts réutilisables.
- ▶ Pensez aussi à une bouteille de lexan ou tout autre plastique résistant, si votre école demande à ce que chaque élève ait sa propre bouteille d'eau.

De plus en plus, les écoles ont des missions « vertes », et une rentrée écolo est un petit geste pour ce noble exercice... ■

Chronique environnementale



Usine de triage Lachenaie Itée

Jeter ou passer au suivant... là est la question!

Qui n'a jamais organisé ou couru les ventes de garage durant l'été? On sort les vieux disques, les jouets délaissés ainsi que l'aspirateur acheté il y a des lunes, on monte une table, on fabrique des affiches et on se prépare à négociier solide : « Trois romans pour un dollar et une tasse à 50 cents! ». Ou alors, on saute dans la voiture et on arpente patiemment les rues du quartier, à la recherche d'aubaines et de petites trouvailles.

Parfois un peu cliché comme image, presque folklorique tellement elle fait maintenant partie de nos mœurs, il reste que la vente de garage est une idée intelligente, utile et un parfait exemple de gestion durable! En effet, une multitude d'objets prennent le chemin de la retraite forcée alors qu'ils pourraient encore servir. Au fond, pourquoi jeter un appareil qui fonctionne ou des vêtements en bon état? En remettant meubles, disques ou livres en circulation, on pratique un des volets du 3RVE (réduction à la source, réutilisation, récupération et recyclage, valorisation et élimination sécuritaire des matières résiduelles), soit le réemploi et on offre une seconde vie à tous ces items.



Les objets rejetés par les uns font souvent le bonheur des autres. Avant de mettre un objet au rebut, pensez à sa réutilisation!

Cependant, il faut savoir que certaines règles s'appliquent et qu'on ne peut pas vendre n'importe quoi dans une vente de garage. Comme vous êtes légalement responsable de tout produit, neuf ou usagé, que vous vendez, il importe de toujours vous assurer que les objets offerts s'avèrent conformes aux normes de sécurité. Pour les acheteurs, des vérifications s'imposent également avant d'acquiescer certaines catégories d'items.

Des restrictions s'appliquent sur une panoplie de marchandises : les barrières pour bébé, les vêtements pour enfants, les sièges d'auto, les poussettes, les lits d'enfants, les casques protecteurs pour patineurs et cyclistes... Ces casques protègent la tête contre un seul choc. Ainsi, même s'ils ne semblent pas endommagés ou craqués au premier coup d'oeil, ils pourraient bien ne pas vous protéger en cas d'impact. De plus, on interdit la vente de lits de bébé fabriqués avant l'automne 1986, de bijoux pour enfants contenant du plomb et de vêtements de nuit pour enfants, amples et en coton, car ceux-ci s'enflamment facilement. Pour de l'information supplémentaire concernant les items dangereux, communiquez avec le Bureau de la sécurité des produits de Santé Canada à cps-spc@hc-sc.gc.ca. ■

Pour en savoir plus

Avant de tout planifier, n'oubliez cependant pas de vérifier la réglementation concernant l'horaire pour les ventes de garage. À Terrebonne, il est permis d'en organiser deux fois par année. Ceux qui n'ont pas été en mesure de participer en mai pourront se reprendre les 2, 3 et 4 septembre prochains. Pour toute question concernant les ventes de garage, n'hésitez pas à contacter la Ville de Terrebonne au (450) 961-2001.

Chronique environnementale



Usine de triage Lachenaie Itée

www.bficanada.com

La déchetterie

Avec l'été revient le grand ménage de la maison et du terrain. On change le mobilier, on refait le balcon, on réinvente le jardin... Bref, on bricole, on rénove, on transforme et on se retrouve souvent avec des vieux meubles, des résidus de jardinage ou d'autres matériaux dont on souhaite se défaire.

Saviez-vous que vous pouvez profiter des services de la déchetterie de BFI Usine de triage Lachenaie Itée pour vous départir de ces encombrants? Située tout près de la guérite de contrôle (poste de pesée), elle comprend divers conteneurs où déposer vos matériaux. Ce que vous pouvez apporter à la déchetterie : métal, résidus de jardinage, terre, briques, béton non-armé, roc, asphalte, papier et carton, planches de bois... Comme le métal, le papier et le carton sont ensuite recyclés et que les matières putrescibles servent à faire du compost, il s'agit en plus d'un geste écologique. Ainsi, vous participez à la valorisation et au recyclage en détournant de l'enfouissement des matières encore utiles. Préparez votre chargement de façon qu'il soit aisé pour vous de déposer les matières dans les divers conteneurs disponibles.



La déchetterie est ouverte tous les jours, sauf le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés. Pour de l'information supplémentaire concernant les tarifs, l'horaire ou les procédures, communiquez avec André Chulak au (450) 474-7222 ou à andre.chulak@bficanada.com.

Attention : déchets dangereux!

Tous les déchets ne sont pas égaux devant la poubelle! En effet, certains d'entre eux ne devraient tout simplement pas voir le fond d'un sac de vidanges ou de votre bac roulant. Certaines municipalités, telle la Ville de Terrebonne, organisent des collectes de résidus domestiques dangereux (RDD): les corrosifs, réactifs, inflammables ou toxiques. Plus précisément, il s'agit des pesticides, pneus (même déchiquetés), piles, peintures, huiles usées, médicaments, produits chimiques divers et solvants.

Divers organismes récupèrent ces déchets et vous permettent d'en disposer de manière sécuritaire. De plus, au printemps et à l'automne, la municipalité de Terrebonne organise plusieurs collectes de résidus domestiques dangereux (RDD). Pour savoir où déposer vos contenants de peinture ou pour acheter de la peinture récupérée, consultez le site www.peinture.qc.ca. La Société de gestion des huiles usagées (www.soghu.com) s'occupe quant à elle des huiles usées et Enviro pneu ramasse... les vieux pneus! Pour en savoir davantage sur tout ce qui concerne les services de récupération et de recyclage dans votre municipalité, visitez www.recyc-quebec.gouv.qc.ca. ■

Ce que vous pouvez déposer à la déchetterie :

- ▶ Métal;
 - ▶ Résidus de jardinage;
 - ▶ Terre, béton non-armé, roc, brique et asphalte;
 - ▶ Papier et carton;
 - ▶ Planches de bois.
- Vieux contenants de peinture : www.peinture.qc.ca
Huiles usagées : www.soghu.com
Vieux pneus : www.recyc-quebec.gouv.qc.ca
Piles rechargeables usagées et téléphones cellulaires : www.rbrc.org/cellarecycler



BFI Environnement : au service des citoyens et de l'environnement

BFI Environnement met l'énergie pour bien comprendre les préoccupations des citoyens qu'elle dessert, tant par son service de collecte de déchets, de matières recyclables et compostables que par son lieu d'enfouissement sanitaire. La gestion des matières résiduelles est un incontournable de notre société, et des entreprises telles que BFI Environnement sont de réels partenaires pour l'atteinte de nos objectifs de société.

Afin de mieux servir les citoyens et ses clients industriels, commerciaux et institutionnels, BFI Environnement a fortement innové dans le domaine de la gestion des matières résiduelles.

Encore récemment, soucieuse d'offrir des services de collecte plus performants et toujours attentive à la qualité de l'environnement, l'entreprise a implanté un système robotisé pour le ramassage hebdomadaire des déchets et des matières recyclables des municipalités

Depuis 1992, le programme Mobius de l'entreprise a permis de sensibiliser plus de 60 000 petits et grands à l'importance des 3RVE.

utilisant des bacs roulants plus volumineux, ce qui favorise l'augmentation du volume des matières recyclées, contrairement à l'utilisation de bacs plus petits. Cette façon de faire diminue, par le fait même, la fréquence de la cueillette et amoindrit l'émission de gaz à effet de serre due à la consommation de diésel des camions et le bruit.

Par ailleurs, l'entreprise a mis de l'avant une série de mesures d'atténuation des impacts de la présence de son lieu d'enfouissement sanitaire (LES) de Lachenaie, sur la Rive-Nord de Montréal : la plupart de ces mesures vont plus loin que ce qui est requis par les lois et règlements. Ce geste s'ajoute à ceux qui ont fait de BFI Environnement un leader dans son domaine depuis plusieurs années.

Contrôler les impacts pour protéger l'environnement



La centrale électrique de BFI fonctionne à la combustion des biogaz et produit quatre mégawatts.

Ainsi depuis 1996, le biogaz, composé principalement de méthane produit par la décomposition des déchets enfouis, est acheminé vers la première centrale électrique en exploitation au Québec fonctionnant grâce à la combustion de ces biogaz. Cette valorisation produit 4 mégawatts d'électricité, soit suffisamment pour alimenter 2 500 résidences. BFI Environnement est déterminée plus que jamais à valoriser le biogaz en excès soit en l'acheminant directement à des industries par pipeline dédié, soit en le transformant en gaz naturel ou encore en augmentant la capacité de production de la centrale électrique à 12 mégawatts (MW) dans le cas où Hydro-Québec démontrerait éventuellement de l'intérêt à acheter cette énergie additionnelle.



Quatre buses et un faucon chassent chaque jour les goélands hors du site, de mars à décembre.

Par ailleurs, le site de Lachenaie est presque entièrement exempt de la présence de goélands, grâce au travail assidu d'un fauconnier et de ses oiseaux de proie durant les périodes d'affluence des goélands. En éloignant les goélands de leur source d'alimentation, cette

mesure d'effarouchement permet d'en contrôler la population sur le site de façon écologique.

BFI Environnement travaille de plus conjointement avec les citoyens, par l'entremise du comité de vigilance du site et de son comité de suivi. Depuis 1992, le programme Mobius de l'entreprise a permis de sensibiliser plus de 60 000 petits et grands à l'importance des 3RVE. Visites du site, activités éducatives dans les écoles et projets spéciaux sont autant d'initiatives offertes gratuitement pour promouvoir la protection de l'environnement.

Préparons le futur : pensons 3RVE

De plus, l'entreprise publie fréquemment des chroniques environnementales dans les journaux locaux afin notamment de sensibiliser la population et les entreprises à la valorisation et au recyclage des matières résiduelles.

L'utilité d'un site d'enfouissement

Plusieurs personnes croient que le fait d'autoriser les opérations d'un lieu d'enfouissement nuit à l'atteinte des objectifs de recyclage et de compostage. Pourtant, l'enfouissement n'est pas concurrent au recyclage et au compostage, mais bien un complément dans la gestion de nos matières résiduelles. On parle en effet des 3RVE : réduction à la source, réutilisation, recyclage, valorisation et élimination sécuritaire, après tout!

Chaque citoyen génère environ une tonne et demie de déchets par année. Lorsque chaque citoyen aura fait sa part, par le recyclage et le compostage, pour détourner 65 % de ces matières, il restera encore 0,5 tonne. Dans ces matières, on devrait retrouver beaucoup moins d'objets qui pourraient être réutilisés ou recyclés, ou encore de matières qui pourraient être valorisées par le compostage; on parle de déchets ultimes qui devront donc être éliminés de façon sécuritaire. Un LES comme celui de Lachenaie, où les impacts sur l'environnement sont contrôlés en permanence, demeurera encore une solution pour ces déchets ultimes, d'autant plus que les biogaz captés de ceux-ci seront valorisés ultérieurement.

Le LES de Lachenaie et les services de collecte de BFI Environnement sont gérés par Fonds de revenu BFI Canada. Fonds de revenu BFI Canada, une entreprise canadienne et l'une des plus importantes compagnies de gestion de déchets en Amérique du Nord, est transigée à la Bourse de Toronto. ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



Usine de triage Lachenaie Itée

www.bficanada.com

Prédateurs du ciel

Depuis la nuit des temps, les oiseaux de proie fascinent l'être humain qui leur a attribué toute une panoplie de pouvoirs mystérieux et magiques. Tour à tour considérés comme symbole de malédiction ou de chance, ils ont été vénérés ou

Tous les jours, du lever au coucher du soleil, un fauconnier et ses oiseaux travaillent en tandem afin de maintenir les goélands hors du site.

chassés, parfois jusqu'à la limite de l'extinction. Très tôt cependant, certains hommes ont su reconnaître et tirer partie



Quatre buses et un faucon chassent chaque jour les goélands hors du site, de mars à décembre.

des incroyables habiletés de ces chasseurs ailés : les fauconniers!

Il y a déjà 4 000 ans, au Moyen-Orient et en Chine, nos ancêtres dressaient déjà des oiseaux de proie à voler et à chasser. L'art de la fauconnerie naissait. Bien qu'on le pratique encore de nos jours, celui-ci a

évolué. Certains fauconniers utilisent maintenant des rapaces entraînés pour éloigner d'autres espèces d'oiseaux, tels que les goélands. En effet, ces derniers peuvent provoquer de graves accidents dans les aéroports et gênent la

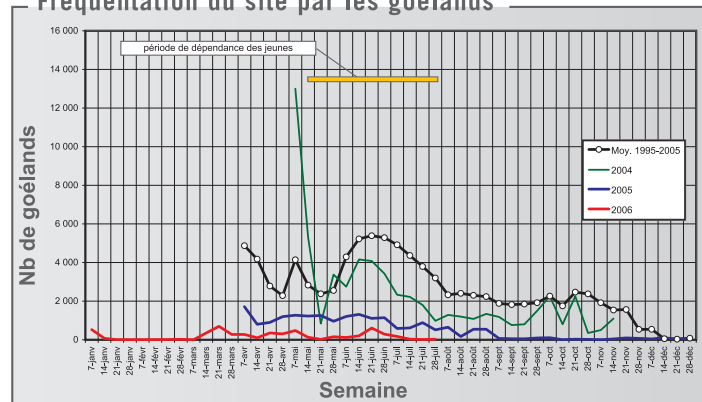
visibilité des camionneurs sur les sites d'enfouissement, en plus de représenter un irritant pour la population.

Pour corriger cette situation, BFI Usine de triage Lachenaie Itée fait appel à l'expertise de Services Environnementaux Faucon depuis 1995. Tous les jours, du lever au coucher du soleil, un fauconnier et ses oiseaux travaillent en tandem afin de maintenir les goélands hors du site. Outre les buses et les faucons, d'autres techniques d'effarouchement ont été mises en place : fusées pyrotechniques, canons au propane, cris de détresse de goélands... Ces méthodes combinées s'avèrent extrêmement efficaces puisqu'on ne retrouve maintenant pratiquement plus de goélands sur le site!

Le goéland à bec cerclé

Espèce rare au Québec au début des années 1900, on compterait maintenant près de 240 000 individus (selon une

Fréquentation du site par les goélands



étude de Chapdelaine et Rail en 2004) dans la province, dont une importante colonie nichant sur l'île Deslauriers. Opportunistes, ces oiseaux fréquentent tout endroit où il leur est possible de s'alimenter : parcs, aéroports, restaurants, sites d'enfouissement, terres agricoles... Bien que la cohabitation entre l'humain et le goéland mal-aimé s'avère parfois difficile, il s'agit néanmoins d'une espèce protégée. ■

Pour en savoir plus

Pour pratiquer ce sport et posséder un oiseau de proie, vous devez suivre des cours et obtenir votre permis de fauconnier. Ces mesures visent à protéger nos prédateurs du ciel et ainsi assurer que les générations futures puissent elles aussi pratiquer l'art millénaire de la fauconnerie. Pour les passionnés de rapaces, voici trois sites à visiter afin d'en apprendre davantage :

- ▶ www.uqrop.qc.ca
- ▶ www.aqfa.org
- ▶ www.faucon.biz

Chronique environnementale



Usine de triage Lachenaie Itée

www.bficanada.com

Préparons le futur : pensons 3RVE

Vous connaissez bien la récupération et le recyclage, mais êtes probablement un peu moins familier avec les autres composantes des 3RVE (réduction à la source, réutilisation, récupération - recyclage, valorisation et élimination sécuritaire des matières résiduelles). Première étape de la pratique du développement durable : la réduction à la source. Consommateurs enthousiastes, les Québécois achètent beaucoup et, avouons-le, même beaucoup trop. En achetant moins et plus judicieusement ainsi qu'en optant pour des biens durables, nous pouvons diminuer les besoins de recyclage, de valorisation et d'élimination, trois excellentes raisons d'acheter avec parcimonie.

Réutiliser s'inscrit dans la même lignée, car en donnant nos vieux vêtements et meubles, par exemple, on diminue le volume de déchets produits et, en prime, on aide un ami, une cousine ou quelqu'un dans le besoin. Diverses œuvres de charité récupèrent les meubles, électroménagers, livres ou vêtements, tels que Renaissance (<http://www.renaissancequebec.ca>), la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle (<http://www.fqdi.ca/homefrn.htm>) ou le Comptoir d'entraide familiale de Terrebonne (<http://www.laurentides.centraide.ca>).

On peut aussi faire de la valorisation, en donnant une utilité nouvelle à des matières qui semblaient ne plus en avoir aucune. Par exemple, en compostant les résidus de table, on obtient un engrais de première qualité pour notre jardin, pelouse ou plate-bande. Au site d'enfouissement de Lachenaie, on pratique également la valorisation en produisant de l'électricité, grâce aux biogaz associés à la digestion des matières résiduelles par les microorganismes. D'ailleurs, en captant les biogaz et en les dirigeant vers des moteurs, BFI Usine de triage Lachenaie Itée produit une quantité d'électricité qui serait suffisante pour alimenter 2500 résidences. Finalement, dernier maillon de la chaîne des 3RVE : l'élimination (enfouissement, incinération, etc.), étape ultime dont on ne devrait avoir recours que pour les résidus ne pouvant être réutilisés, recyclés ou valorisés.



Solutions d'aujourd'hui pour un futur environnemental meilleur, les 3RVE prônent l'utilisation éclairée de nos ressources et une consommation responsable de la part de chacun d'entre nous.

Mobius

Depuis 1992, le programme Mobius de BFI Usine de Triage Lachenaie Itée a permis de sensibiliser plus de 175 000 petits et grands à l'importance des 3RVE.

Visites du site, activités éducatives dans les écoles et projets spéciaux sont autant d'initiatives offertes gratuitement pour promouvoir la protection de l'environnement. Venez vous aussi nous rencontrer afin d'en apprendre davantage sur le développement durable. Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter André Chulak, responsable du programme Mobius, au (450) 474-7222 ou à andre.chulak@bficanada.com. ■

Chronique environnementale



Usine de triage Lachenaie Itée

www.bficanada.com

La collecte à trois voies

Vous ne le saviez peut-être pas, mais comme à peu près partout au Québec, on pratique dans votre secteur la collecte de matières résiduelles à deux ou trois voies. Cela veut dire quoi? Simplement que des camions ramassent trois types de matières à votre porte : les résiduelles ultimes, les recyclables et les compostables. La troisième voie représente la collecte des matières organiques compostables, soit celle qui est la moins répandue au Québec : résidus de jardinage et restes de table. Autant de « déchets » transformables en compost et utilisables ainsi comme engrais naturels.

Selon le bilan de la gestion des matières résiduelles effectué par Recyc-Québec, les Québécois ont généré plus de onze millions de tonnes de déchets à travers la province en 2002. Au niveau municipal, le taux de récupération sur le potentiel de valorisation cette année-là a atteint seulement 20 % et est passé à 23 % en 2004.



Composter permet de réduire le volume des ordures ménagères, ce qui diminue les besoins d'élimination. De plus, en retirant les matières organiques de nos poubelles, ce qui représente entre 30 % et 39 % de nos déchets, nous diminuons aussi la quantité de lixiviat et de biogaz à contrôler sur un site d'enfouissement et réduisons ainsi les odeurs potentielles. Une fois les matières organiques transformées en compost, elles servent ensuite d'amendement et permettent de nourrir des sols appauvris, sans utiliser des produits potentiellement nocifs pour la santé. Ainsi, voici la première étape pour participer à la protection de l'environnement : ne jamais jeter de matières recyclables ou compostables dans nos poubelles!

D'ici 2008, le gouvernement du Québec veut réduire de 60 % la quantité de matières organiques et recyclables que la population dépose chaque semaine aux vidanges. Bien que peu de municipalités offrent présentement le service de collecte à trois voies, certaines municipalités le mettent en partie en pratique en ramassant le gazon et les feuilles mortes seulement (et non les restes de table) durant l'été et l'automne, ainsi que les sapins de Noël après la période des Fêtes.

On peut facilement faire sa part pour l'environnement en compostant à la maison. Offrir une petite cure d'amaigrissement à notre sac à ordures engendre moins de coûts pour la municipalité, donc pour notre famille et nos amis, remet les matières organiques dans le cycle de vie, diminue les impacts de notre consommation sur l'environnement et donne un engrais pour nos jardins, plates-bandes et pelouses, et ce, tout à fait gratuitement!

Cela peut se faire très simplement, en optant pour un bac de compostage (vermicomposteur ou composteur extérieur que vous pouvez construire vous-même, ou vous en procurer un dans les centres de jardinage ou dans les centres de rénovation). Pour en connaître davantage sur les différentes méthodes de compostage, visitez le http://vieetsante.branchez-vous.com/Le_magazine/avril2005/p2.html, http://www.atl.ec.gc.ca/udo/paydirt_f.html ou <http://www.compost.org/FrenchDomicile.html>. Agissez dès maintenant!

On peut faire encore plus

Recycler c'est bien, mais consommer moins ou différemment, c'est encore mieux! Ce faisant, on diminue la quantité de matières devant être éliminées. Plusieurs petits trucs facilement applicables dans le quotidien font une énorme différence. Par exemple, optez pour de grands contenants à l'épicerie plutôt que plusieurs petits (yogourts, jus, compotes...), utilisez des tasses en métal ou en céramique plutôt que des verres en styromousse, donnez vos vieux vêtements ou vendez-les dans des friperies plutôt que de les jeter. Ou encore, organisez une vente de garage en famille ou entre voisins pour vous débarrasser de vos objets inutiles. ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement



Usine de triage Lachenaie Itée

www.bficanada.com

Nettoyage écolo!

Depuis plusieurs années, il existe sur le marché des produits ménagers fabriqués dans un souci environnemental. Alternative à nos produits usuels, ils ont le mérite d'être à la fois efficaces et sécuritaires pour l'environnement!



La majorité des produits d'entretien que nous utilisons contiennent beaucoup de composés chimiques : acides, phénols, chlore... Ainsi, quand nous rinçons nos torchons après une séance de récurage, nous évacuons ces produits dans l'évier, de sorte qu'ils se retrouvent finalement dans les usines d'épuration des eaux usées municipales qui n'ont pas tous la capacité de détruire certains composés chimiques qui peuvent ainsi aboutir dans nos cours d'eau. En fait, les eaux usées contiendraient des milliers de composés chimiques d'origine domestique et l'ampleur de l'impact de ceux-ci sur l'environnement est encore aujourd'hui mal connue.

Heureusement, nous pouvons aider à réduire ces rejets en optant pour des produits ménagers « verts ». Pour les identifier facilement, il existe un programme d'éco-étiquetage mis en place par Environnement Canada, le programme Choix environnemental (PCE), qui permet d'identifier facilement les produits en vente qui sont respectueux de l'environnement.

On pourrait penser que ce n'est pas bien grave de jeter un petit peu de nettoyant dans un évier et que ce n'est pas cela qui fera une différence. Pourtant oui! Chaque geste a du poids puisque ce « petit peu » doit être multiplié par le nombre de nettoyages annuels effectués, puis par les quelques millions d'habitants au pays. Selon Équiterre, une famille canadienne utiliserait entre 20 et 40 litres de nettoyants chaque année! Cela fait beaucoup, beaucoup de produits!

Outre les nettoyants affichant le sigle PCE, vous pouvez également opter pour des produits biodégradables (shampoings, revitalisants, savons...).



Finalement, il est même possible de préparer des recettes maison complètement écologiques à l'aide de quelques ingrédients seulement que vous pouvez vous procurer à l'épicerie ou chez les marchands de produits naturels : savon pur, amidon, bicarbonate de soude, vinaigre et huile d'eucalyptus. ■

Concoctez vos propres recettes environnementales!

Savon à vaisselle maison :

Râpez un pain de savon pur dans une casserole et couvrez d'eau. Faites mijoter à feu doux jusqu'à ce que le savon soit bien dissous. Ajoutez ensuite un peu de vinaigre à l'eau, ce qui permettra d'enlever la graisse et les taches rebelles. Finalement, mettez votre concoction dans un contenant et, voilà! Votre savon à vaisselle liquide est prêt!

Désinfectant maison :

Mélangez de 50 à 100 ml d'huile d'eucalyptus à un litre d'eau. Une recette vraiment toute simple!

Ces recettes et plusieurs autres, toutes tirées d'un document de Greenpeace, sont disponibles sur le site Internet www.madame.ca. L'adresse exacte pour obtenir accès à ces recettes est la suivante :

<http://www.madame.ca/madame/client/fr/cettesemaine/DetailNouvelle.asp?idNews=257&bSearch=True>

Pour plus de détails, veuillez consulter le site web de Greenpeace Canada pour obtenir les recettes et les ingrédients qui composent les produits ménagers écologiques :

<http://www.greenpeace.org/canada/fr/a-vous-d-agir/trucs-et-astuces/recettes-de-base>

<http://www.greenpeace.org/canada/fr/a-vous-d-agir/trucs-et-astuces/ingredients-de-base>

Chronique environnementale



Usine de triage Lachenaie Itée

www.bficanada.com

10 \$ pour réduire l'enfouissement

Pour les citoyens soucieux de l'environnement, il importe avant tout de trouver des méthodes pour réduire au maximum les matières qui seront acheminées aux lieux d'enfouissement sanitaire (LES) du Québec ... Qui dit moins de déchets, dit moins d'inconvénients liés à leur gestion!

Depuis le 23 juin dernier, chaque tonne de déchets enfouis au LES de Lachenaie fait l'objet d'une redevance de 10 \$. Ainsi, les municipalités et les industries qui génèrent ces déchets paient cette somme pour chaque tonne de matières collectées par les transporteurs, qui paient à leur tour le site d'enfouissement. Le LES reverse enfin le total des redevances perçues au gouvernement du Québec.



Les sommes ainsi perçues seront retournées aux municipalités, bonifiées par les redevances payées par les entreprises. Pour cela, le gouvernement a signé une entente avec les regroupements de municipalités, portant entre autres sur la formule de redistribution. La première année, les municipalités recevront une somme proportionnelle à leur population. À partir de la deuxième année, la redistribution se fera en fonction de la performance des citoyens pour l'atteinte des objectifs des plans de gestion de matières résiduelles (PGMR) locaux. Une raison de plus pour suivre les principes des 3RVE, soit la réduction à la source, la réutilisation, le recyclage, la valorisation et l'élimination sécuritaire!

Selon l'entente, les sommes récupérées par les municipalités doivent servir à l'atteinte des objectifs des PGMR de détourner 60 % des matières résiduelles produites de l'enfouissement. Les municipalités seront libres d'utiliser ces fonds, tant et aussi longtemps qu'elles amélioreront leur rendement.

En toute logique, ces efforts de promotion sociale, tant par un incitatif financier que par des campagnes d'information et de communication, auront un effet positif sur l'atteinte de l'objectif du gouvernement provincial de valoriser 60 % des déchets générés par la population, les commerces et les industries afin de maintenir pour une période prolongée les services essentiels d'élimination des déchets ultimes au LES de Lachenaie et des autres lieux d'enfouissement sanitaire au Québec. ■

Chronique environnementale

Soucieux des gens et de l'environnement

www.bficanada.com



Usine de triage Lachenaie Itée

Je rêve à un Noël vert... (sur un air connu)

Le Temps des Fêtes demeure l'époque de l'année où la consommation et la production de déchets atteignent des sommets. Est-il possible d'arborer un air festif tout en protégeant l'environnement? Nous croyons que oui, voici nos quelques trucs :

1. Achetez un sapin naturel. Le débat entre un sapin naturel et un sapin artificiel déchire encore les environnementalistes car chaque option a ses avantages. Les amateurs de sapin artificiel font valoir qu'ils n'ont qu'à ranger

leur sapin après les Fêtes, sans générer de déchets, contrairement à la décoration d'un sapin naturel. Pourtant, des études ont démontré que les familles changent de sapin artificiel en moyenne tous les trois à cinq ans, parce que son apparence n'est plus aussi jolie après cette période. Comme celui-ci est fait de plastique et de dérivés du pétrole, sa fabrication aura généré des polluants et il n'est pas biodégradable, contrairement à son cousin naturel qui pourra être transformé en paillis. Pensez à tout le moins à réutiliser les branches de votre sapin artificiel pour fabriquer couronnes et guirlandes de sapin.

Choisissez un sapin naturel provenant d'un producteur local qui s'engagera à replanter d'autres arbres. Certains producteurs offrent même des arbres en pot qui pourront être mis en terre après le Temps des Fêtes. N'oubliez pas que la culture forestière contribue à absorber les émissions de gaz à effet de serre, tel que le dioxyde de carbone (CO²).

Enfin, vous pouvez aussi rivaliser d'imagination et décorer une belle plante d'intérieur, ou encore un sapin de Norfolk qui aura fière allure dans son pot, toute l'année...

2. Installez vos lumières extérieures seulement quelques jours avant les Fêtes et utilisez une minuterie qui allumera vos lumières à la brunante pour les éteindre à la fin de la soirée. Choisissez un système d'éclairage composé d'ampoules à DEL, celles-ci sont moins énergivores.

3. Réutilisez le maximum de décorations à chaque année : un coup de peinture, quelques brillants... voilà, vous aurez la déco à la mode à moindre coût et en protégeant l'environnement.

4. Utilisez des sacs en tissu pour vos emplettes. Pensez à acheter localement... faites vos achats à pieds pour profiter pleinement de l'ambiance des fêtes et de l'arrivée de l'hiver.

5. Si vous recevez un grand groupe, demandez à certains invités d'apporter leur service de vaisselle pour pouvoir servir tout le monde, c'est beaucoup mieux que la vaisselle jetable. Demandez un coup de main pour laver tous ces couverts : les plus belles confidences se font au-dessus de l'évier, c'est bien connu!

6. Fabriquez des sacs cadeau à partir de restes de tissu. Ces sacs au motif de Noël seront certainement réutilisés durant toute la période des Fêtes pour transporter les chaussures d'une célébration à l'autre.

7. Côté cadeaux, pensez à offrir des services professionnels : coiffure et maquillage, traiteur, service de ménage, massothérapie. Le temps est si précieux que ces cadeaux sont sûrs de plaire et ils ne généreront aucun ou peu de déchet. Pour économiser, vous pouvez aussi échanger de votre propre temps, pour mettre à profit votre talent de jardinier ou vos trucs informatiques!

Lorsque vous achetez un objet que vous offrirez aux enfants, songez à sa durée de vie et sa consommation d'énergie. Le dernier jouet à la mode fera son temps, mais les bons vieux classiques comme les blocs de construction, des jeux en bois, des livres ou des déguisements (recyclez vos vieux vêtements des années 80) sauront faire des heureux!

Veillez à ce que les jouets électroniques soient rechargeables, ou offrez aussi aux parents un chargeur de batteries - ils apprécieront, c'est certain!

Pour d'autres idées, consultez ethiquette.ca, un site Internet qui prône la consommation responsable.

Lorsque le Temps des Fêtes est terminé, n'oubliez pas que la plupart des municipalités offrent le service de collecte de sapins de Noël afin qu'ils soient valorisés sous différentes formes, soit en compost, en paillis ou en huiles essentielles.

Le Temps des Fêtes est une période de réjouissance et de réflexion, bien sûr, alors pourquoi ne pas prendre la résolution de protéger l'environnement...

*Joyeuses Fêtes de la part de toute
l'équipe de BFI Canada!*

